

"La FSA prend acte que le rectorat écrit à la collectivité territoriale pour demander :

- Un audit et la sécurisation dans les plus brefs délais de tous les éléments en hauteur, notamment repérés lors de l'enquête pour DGI et menaçant de tomber sur les usagers.

- Une évaluation des risques électriques dans l'établissement, prenant en compte le risque d'infiltration depuis les toitures.

- une mesure de la concentration en spores dans l'air suite aux constats de moisissures dans plusieurs salles de l'établissement, en particulier le CDI.

La FSA demande que l'audit et la sécurisation de tous les éléments en hauteur, notamment repérés lors de l'enquête pour DGI et menaçant de tomber sur les usagers soient réalisés sans délai. Elle demande également que lui soit communiquée le compte-rendu du dernier bureau de contrôle sur les installations électriques. Elle demande que les zones signalées soient sécurisées, dans le respect de la sécurité incendie, jusqu'à la réalisation des travaux de purge des faux-plafonds.

Enfin, la FSA souhaite que la question du DUERP figure à l'ordre du jour de la prochaine CHS. "